



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Affaires étrangères: ambassades et consulats

Question écrite n° 38475

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur le fait que, région francophone du Nord de l'Italie, le Val d'Aoste dispose depuis février 1948 d'un statut d'autonomie. Il lui demande si, pour répondre à l'aspiration des habitants de cette vallée, le Gouvernement n'envisage pas de les aider culturellement, en ouvrant par exemple une antenne consulaire.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38475

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1322